



Qui peut adhérer au G.E.F. ?

* Aujourd'hui,

- En tant qu'entités morales :
 - l'Amicale Nationale des Educateurs de Football,
 - les Amicales Régionales,
 - les Amicales Départementales,
- A titre individuel :
 - les éducateurs Brevetés d'Etat, amicalistes.

* Demain,

- Tous les éducateurs salariés à temps plein ou à temps partiel,
- Brevetés d'état ou non,
- Amicalites ou non.

La structure et l'organisation du G.E.F.

La structure du G.E.F. est créée, il faut donc donner à cette organisation syndicale une réalité incontestable en installant un conseil syndical élu par une première assemblée générale des adhérents.

Un règlement intérieur a été élaboré qui organise le fonctionnement interne :

- **Assemblée générale** (*mode de scrutin*)
- **Conseil Syndical** (*mode de désignation*)
- **Rôle des Amicales** Départementales

Le rôle des représentants régionaux et départementaux du G.E.F.

En priorité, les représentants régionaux et départementaux sont les responsables des Amicales départementales et régionales.

Ils n'ont pas de responsabilité budgétaire.

Ils ont pour objectifs principaux :

- la recherche de nouveaux adhérents
- la recherche de candidats pour les instances régionales et départementales du G.E.F.
- la mobilisation des adhérents,

et la promotion du G.E.F. auprès des institutions locales.

L'adhésion au G.E.F. ... une nécessité !

*** Comment faire adhérer les amicalistes ?**

- Par le biais du bulletin d'adhésion à télécharger sur le site de l'Amicale Nationale des Educateurs de Football et dans la rubrique : *Le G.E.F. - Modalités d'adhésion*

www.aefoot.com

- Remplir et signer le bulletin d'adhésion, en cochant la case : « *En complément, j'adhère au « G.E.F. »* »
- Envoyer le bulletin d'adhésion à l'Amicale Départementale qui renverra une copie au G.E.F.

*** Qui faire adhérer ?**

- **Faire adhérer en priorité les BREVETS D'ETAT**
- **Puis tous les Amicalistes**

***Nous contacter**

Par courrier : GROUPEMENT DES EDUCATEURS DE FOOTBALL
87, Boulevard de Grenelle 75038 PARIS CEDEX 15

Par E-mail : **gef@live.fr**